

Yvon Le Men, poète en fin de droits

Radié du régime des intermittents du spectacle, l'écrivain breton se voit réclamer rétroactivement 30 000 € par Pôle Emploi.

« **Poète, vos papiers !** » chantait Léo Ferré, poète et artiste du spectacle. Yvon Le Men, 61 ans, n'a pas la stature médiatique de son grand aîné. Mais il creuse son sillon dans les villes et bourgs de Bretagne ou d'ailleurs, « **pour partager la langue du poème avec la population que je rencontre.** »

Au lycée agricole et horticole de l'Aulne, à Châteaulin (Finistère), les élèves des sections « service en milieu rural » et « travaux paysagers » l'ont écouté deux heures durant. « **Je me suis adapté à ce public, et j'ai déclamé des poèmes qui leur correspondaient, *Le jardin, et Yvette, femme de ménage. Jardin en persan se dit paradis. La femme de ménage, c'est celle qui amène la lumière dans la maison.*** » Il leur a expliqué aussi la différence entre le métier et l'emploi...

Le poète se bat aujourd'hui contre Pôle Emploi qui a considéré, en novembre 2013, qu'il ne méritait plus le statut d'intermittent du spectacle, obtenu en 1986. Une décision a ef-

fet rétroactif, puisqu'il doit rembourser 30 000 €. L'agence lui reproche d'être le directeur de fait d'une association, Chant Manuel, avec laquelle il travaille, et d'être plus conférencier qu'artiste. « **Louis Goupil est président de l'association, et je ne suis pas conférencier. J'ai, par exemple, participé à la création d'un spectacle en novembre 2014 à Beyrouth, dans un lycée franco-libanais.** »

Écouter les gens

Le poète a assigné Pôle Emploi devant le tribunal de grande instance de Saint-Brieuc. Un comité de soutien s'est créé, réunissant 1 300 signatures, parmi lesquelles celles du président de région, Pierrick Massiot, les écrivains Michel Le Bris ou Jean-Marie Le Clézio. « **Ce qui me blesse le plus, c'est de n'avoir jamais rencontré personne de Pôle Emploi, même pas un médiateur.** »

Les avocats des deux parties remettront leur dossier le 17 février au juge. En attendant, la Région Bretagne a demandé à Yvon Le Men



Yvon Le Men, avec son dernier ouvrage de poésie, « *En fin de droits* ».

d'arpenter ses bureaux rennais. « **J'ai observé et écouté les gens. J'en ai tiré un poème de vingt pages que je déclamerai au conseil régional, le jeudi 29 janvier.** » Le poète, même sans papiers de Pôle Emploi, poursuit son ouvrage.

Philippe ATTARD.

Site internet du comité de soutien : <http://www.findedroitdequeldroit.fr/>